défiler autant à l'Hippodrome : un à Mlle Briard, un à Mlle Holgi, un à la blonde étoile du corps de ballet !!!

Nos compliments à la forte chanteuse, Mlle Holgi — sur les affiches — Spolgi, de son véritable nom. Dès le début, elle a conquis tous les suffrages sous les traits d'Azucena. Un spectateur grincheux — il y a toujours des monsieurs grincheux dans une salle de théâtre — prétendait que la nouvelle artiste était « usée jusqu'à la corde. » La vérité est qu'elle possède une très-jolie voix de *contralto*, dont elle sait se servir. C'est à la perfection qu'elle a entonné la chanson : « *La flamme brille* » et avec une énergie admirable qu'elle a chanté : « *Je vivais pauvre et sans peine.* »

Comment formuler notre appréciation sur M. Doria ? Le public roubaisien est aussi hostile à ce ténor que celui de Gand lui est favorable. On se souvient du proverbe : Vérité en deçà de... l'Escaut, erreur au-delà. Bien qu'à tout considérer, M. Doria n'ait pas la voix fraîche, délicate, mélodieuse de M. Bosca, il nous semble injuste de lui refuser tout talent. Le *Troubadour*, du reste, ne convient pas à son organe de fort ténor. Mais qui sait si, dans un autre opéra, il ne forcerait pas les spectateurs à lui accorder leurs applaudissements ? M. Doria a un grand défaut, c'est de crier comme s'il commandait un corps d'armée, ce qui entraîne cette conséquence inévitable, de ne pouvoir tenir jusqu'au bout sans s'exposer à des *couacs*, ainsi que cela lui est arrivé jeudi. Constatons cependant que, dans bien des parties du personnage de Manrique, M. Doria est resté à la hauteur de son rôle !

Il faut louer l'excellent baryton, M. Pélisson : il a composé, joué et chanté de très heureuse façon le rôle du comte. M. Joubert a été un Fernand remarquable : c'est une basse précieuse. Mlle Eva Raphaël (Inès) et M. Lebrun (Ruiz) ont dignement complété cet ensemble.

Les chœurs d'hommes ont encore mieux marché que dans les représentations précédentes. On ne peut en dire autant des choristes féminins : l'effet du chant dans les coulisses : *L'œil sur la tente*, a été totalement manqué. Ces artistes sont, d'ordinaire, si consciencieux qu'on se console en pensant « qu'une fois » n'est pas coutume. »

Mlles Mistral et Lebreton ont dansé un pas très agréable et rivalisé d'agilité et de science chorégraphique.

L'orchestre n'a droit qu'à des éloges : son chef sait mener ses musiciens.

Les décors ont été réussis : *le camp* était même fort original.

On annonce pour jeudi prochain une représentation de *Charles VI*, l'opéra de Saint-Saëns.

Georges CAILLOT.

Conseil de guerre, séant à Lille

Séance du 20 janvier 1886

Président : M. LETELLIER, lieutenant-colonel au 43e de ligne. — Ministère public : M. BIZARD, capitaine, substitut du commissaire du gouvernement.

Dumas Bichon, soldat au 81e de ligne. Refus d'obéissance à un ordre relatif au service à lui donné par son supérieur. — Un an de prison.

— Gabriel-Eugène-Edmond Pépos, soldat au 127e de ligne. Refus d'obéissance à un ordre relatif au service à lui donné par son supérieur. — Un an de prison.

— Eugène-Marie-Auguste Monroy, soldat au 1er de ligne. Désertion à l'étranger avec emport d'effets non représentés. — Deux ans de travaux publics.

— Gustave-Léon Mary, soldat au 127e de ligne. Désertion à l'étranger avec emport d'effets non représentés. — Quatre ans de travaux publics.

— Edmond-Michel-Ulysse Breteile, caporal au 81e de ligne. Désertion à l'étranger avec emports d'effets non représentés. — Trois ans de travaux publics.

— François-Désiré Vincent, soldat territorial de la classe 1879, du recrutement de Saint-Omer. Insoumission à la loi sur le recrutement de l'armée. — Six jours de prison.

Défenseur, Me Roquette, avocat pour tous les accusés.

NORD

LES VOTES DES SENATEURS ET DES DÉPUTÉS DU NORD. — Dans sa séance de jeudi, le Sénat a repoussé par 202 voix contre 44 un amendement de M. Georges Martin à l'article 2 de la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, tendant à l'abrogation des lois conférant aux fabriques des église et aux consistoires le monopole des inhumations.

Voici cet amendement :

» Dans le délai de trois mois, à dater de cette promulgation, une délibération du Conseil municipal approuvée par le préfet, déterminera, suivant les localités, le mode le plus convenable pour le transport des corps.

» La commune sera tenue de se procurer, dans le même délai, par acquisition ou location, le matériel nécessaire à ce transport et aux inhumations.

» Elle aura seule le droit de le fournir.

» Elle exercera son droit, soit directement, soit par entrepreneur ou adjudicataire.

» Les fabriques, consistoires et autres établissements religieux ne pourront devenir entrepreneurs ou adjudicataires. »

Ont voté *contre* : MM. Corne, *Fiérot*, Casimir Fournier, *Kolb-Bernard*, Massiet du Biest, *Pajot*, *Tiercy*, *Wallon*. — N'ont pas pris part au vote : MM. le général Faidherbe, Charles Merlin, Tedelin.

— Jeudi, la Chambre des députés a voté par 251 voix contre 243 l'urgence demandée par M. Henri Rochefort concernant la proposition d'*amnistie* suivante :

« *Article unique.* — Amnistie pleine et entière est accordée à tous les condamnés pour faits qualifiés crimes ou délits politiques ou pour faits connexes; pour délits de presse, de parole, de réunion, et notamment pour les délits électoraux.

» Amnistie est également accordée aux Arabes condamnés pour les insurrections de 1865, de 1871 et de 1880. »

Ont voté *pour* : *MM. Rancanne-Leroux*, Bergerot, Bottieau, Braque, Déjardin-Verkinder, Delelis, général de Freycheville, Legrand de Lecelles, Félix Le Roy, comte de Martimprez, Maurice Morel, Plichon, Renard, baron des Rotours, Thellier de Poncheville.

Ont voté *contre* : *MM. Jonglez*, Le Gavrian. — N'ont pas pris part au vote : MM Lefèvre-Pontalis, *Auguste Lepautre*.

SOMME

Grève importante. — Une grève qui présente un certain caractère de gravité vient de se déclarer à Arrondel, annexe de la commune de Berteaucourt (Somme). Les 1.200 ouvriers d'une filature se sont mis en grève dans le but d'obtenir une réduction des heures de travail. Une bande de grévistes, composée de 300 des plus exaltés, se sont rendus mercredi matin à la fabrique voisine, à Flixecourt, et ont engagé des pourparlers avec leurs camarades, dans le but de leur faire également cesser le travail.

L'animation était grande et bon nombre de grévistes étaient porteurs de bâtons ; néanmoins, on n'a aucun fait grave à relater.

Les ouvriers de Flixecourt ayant refusé de se joindre au mouvement, les ouvriers d'Arondel se dirigèrent vers l'usine dite « des Moulins-Bleus », appartenant à MM. Saint.

Là encore, les grévistes ont cherché à entraîner leurs camarades, mais ils n'ont pas réussi au gré de leurs désirs.

Les deux brigades de gendarmerie d'Airaines et de Flesquigny, qui avaient été prévenues, se sont rendues en toute hâte sur le lieu du désordre. A leur arrivée, les grévistes ont jeté leurs bâtons et sont retournés chez eux sans trop de tapage.

Aucune nouvelle tentative n'a eu lieu, mais la grève dure toujours.

BELGIQUE

Bruxelles. — Dans le vote des bureaux de la Chambre sur le projet relatif aux droits d'entrée sur les céréales et le bétail étranger, 45 membres ont voté pour le projet, 27 contre ; 8 se sont abstenus.

Un drame maritime. — On écrit d'Ostende, le 20 janvier : « Hier, on a incarcéré trois marins, accusés d'avoir refusé de secourir le personnel d'une chaloupe de pêche qui avait été prise en écharpe par le bâtiment qu'ils montaient.

» S'il faut en croire la rumeur publique, ce serait un des hommes de bord de la chaloupe destructrice qui, à la suite d'une maladie, étant obligé de garder le lit, aurait divulgué la chose. Voici comment : Cet homme avait un fils à bord du bateau péri. Sa femme, inquiète, alla voir plusieurs fois par jour si la chaloupe ne rentrait pas. A bout de resistance et surmonté probablement par un sentiment de douleur et de pitié, il dit à sa femme : « N'allez plus voir, le bâtiment et l'enfant ne » viendront plus; ils ont été coulés par notre cha- » loupe et le pilote a refusé de virer de bord et de » sauver le personnel. »

ÉTAT-CIVIL. — **Roubaix.** — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 21 janvier. — Elise Stalpaert, maisons du Cartigny. Henri Rassel, rue du Coq-Français. — Félicie Verhaegen, rue de la Barbe d'Or. — François Verhulst, rue de France. — Marthe Quin, rue de l'Epeule, 146. — Julie Boet, rue Vaucanson, 46. — Madeleine Cocheteux, rue d'Alsace, 36. — Pierre Rieken, rue de la Barbe d'Or, 35. — Sophie Desmet, rue Bernard. — Germaine Motte, rue Saint-Etienne, 22. — DÉCÈS du 21 janvier. — Albert Demeester, 6 mois, rue du marquisat, 66. — Aimable Charlet, 43 ans, serrurier, rue de l'Hommelet, 61. — Alphonse Picou, 3 ans, rue du Fontenoy, cour Stalens, 8. — Oreillie Deplechin, 41 ans, ménagère, rue des Longues-Haies. — Arthur Hurel, 2 mois, rue de l'Ermitage, cour Billot, 19. — Raymond Campagne, rue d'Estaing, 3.

Tourcoing. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES de 21 janvier. — Malvina Danel, rue Lerouge. — Henri Duvillier, rue Joire. — Marie Leclercq, sentier de Phalempins. — Arthur Deckenuyt, au Blanc-Seau. — Madeleine Delanghe, rue de l'Amidonnerie. — Jeanne Wroughton, rue de Menin. — DÉCÈS du 21 janvier. — Jean-François Liétar, 62 ans 6 mois, cardeur, rue Saint-Joseph. — Pierre Féron, 69 ans, sans profession, rue de la Croix-Rouge. — Julien Stascey, 45 ans 10 mois, religieuse, rue du Dragon.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille CHARLET-BOUCKAERT qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Aimable CHARLET, décédé à Roubaix, le 20 janvier 1886, à l'âge de 43 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le samedi 23 courant, à 9 heures, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, d'où son corps sera conduit au cimetière de Lambersart, pour être inhumé. Les Vigiles seront chantées le vendredi 22, à 4 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Hommelet, 61.

Les amis et connaissances de la famille Louis DELEPORTE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Jean-Baptiste DELEPORTE, décédé à Croix, le 21 janvier 1886, dans sa 66e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le samedi 23 courant, à 9 heures, en l'église du Sacré-Cœur, à Croix. — L'Obit du Mois sera célébré le 22 février, à 10 heures, en ladite église.

Les amis et connaissances de la famille Evariste FORGE-CACAN qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Evariste FORGE, veuf de Dame Joséphine CACAN, décédé subitement à Lille, le 22 janvier 1886, à l'âge de 76 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le dimanche 24 courant, à midi, en l'église du Sacré-Cœur, à Lille. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Nationale, 1. — Des Messes seront célébrées au Maître-Autel de ladite église, le mardi 9 février, pendant toute la matinée; un Obit solennel sera chanté le même jour, à 11 heures. 1212

Les amis et connaissances de la famille TRENTESEAUX-DUPUIS qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Euphrosine DUPUIS, veuve de M. François TRENTESEAUX, décédée à Roubaix, le 21 janvier 1886, dans sa 77e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le samedi 23 courant, à 9 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — Les Vigiles seront chantées le même jour, à 4 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Château, 32, chez Mlle Leonie Prouvost.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le lundi 25 janvier 1886, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'ame de Dame Ermeline MANSZ, sage-femme, décédée à Roubaix, le 22 décembre 1885, dans 52e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

FAITS DIVERS

Un grave incendie à Paris. — Nombreuses victimes. — A six heures du soir, hier, un violent incendie a éclaté dans l'usine de force motrice de M. Leprince, occupée par un grand nombre d'industriels, 12, rue des Trois Couronnes, et 137, rue Oberkampf.

Dès le début, le feu, qui avait pris dans un atelier du troisième étage, a gagné tous les escaliers, avant que les locataires aient pu descendre.

Les pompiers ont été obligés de percer les plafonds pour arriver à les sauver.

Sept personnes ainsi en danger ont pu être descendues saines et sauves. Le gardien de la paix Susse a pu, de son côté, sauver trois apprentis. Malheureusement, deux ouvriers de l'usine, le sieur Lecher, qui était en partie paralysé, et le nommé Prosper ont été retrouvés morts. Ils avaient dû être asphyxiés dès le début.

De plus, on compte cinq blessés. Ce sont les nommés Gabriel Mendol, âgé de vingt-huit ans, tabletier; Turlin, âgé de quarante-huit ans, qui, en sautant du deuxième étage s'est fracturé le crâne et le bras; Henri et Joseph Paganitzi, deux frères, âgés de vingt-quatre et vingt-huit ans, grièvement brûlés, et enfin une jeune fille, Mlle Eugénie Seine, âgée de quinze ans, également brûlée.

Tous les blessés ont été transportés à l'hôpital Saint-Louis où M. Gragnon, préfet de police, et M. Bonnerot, son secrétaire, sont allés les visiter.

A dix heures l'incendie a pu être éteint.

Les dégâts sont importants.

Un correspondant particulier à Rome a télégraphié il y a deux jours la nouvelle d'un assassinat commis dans un wagon de chemin de fer sur une ligne italienne.

Les journaux italiens donnent à ce sujet les détails suivants :

« Vendredi, dans une voiture de 3e classe du train de la ligne de Porretta, qui arrive à Bologne à trois heures du matin, on a trouvé de larges taches de sang, une valise également maculée de sang et les traces d'une lutte violente.

Peu après un télégramme de Riola, annonçait que le personnel du chemin de fer avait arrêté et fait conduire à Vergato un individu, sans chapeau, porteur d'un billet pour Bologne, et qui était descendu à la Riola, bien que le train ne s'arrêtât pas à cette petite gare, où il avait seulement ralenti sa course pour raison de service. Ce voyageur ne pouvant donner aucune explication de sa conduite, un télégramme avait été lancé à Vergato, d'où l'on avait répondu que l'on avait trouvé dans une voiture des traces de sang.

L'individu arrêté est un jeune homme de vingt-cinq ans, de Fano, domicilié à Pistoie. Il se nomme Armando Doleo et il est tailleur.

On a trouvé sur lui un revolver à six coups, dont trois avaient été tirés, deux montres et deux portemonnaie, dont un contenait une somme assez ronde.

Sur une des deux montres, un nom était gravé : Pietro Padovani, le nom de la victime. Car, pendant qu'à Riola on procédait à l'arrestation de Doleo, un cadavre trouvé dans le tunnel Casale était reconnu.

La victime était précisément Pietro Padovani, d'Anguillara Veneta, âgé d'environ quarante ans, riche négociant, sur qui on n'a trouvé que 3 fr. 60 centimes.

Armando Dolce, dans ses premiers interrogatoires, a tout nié avec le plus grand sang-froid, mais enfin, accablé par l'ensemble des preuves, il est entré dans la voie des aveux et a raconté ce qui suit :

A la gare de Porretta, Dolce vola, dans un wagon de 2e classe, une valise d'un brigadier des finances qui était descendu un moment et la porta dans le wagon de 3e classe où il trouva Padovani, qu'à l'aspect il jugea un marchand de bestiaux.

Ils se mirent à causer tranquillement l'un en face de l'autre. A un certain moment, Dolce sortit un revolver et tira à la tête de Padovani deux coups qui l'étendirent raide mort. Cela fait, Dolce prit à la victime son porte-monnaie et sa montre avec la chaîne.

Dolce avait vu que Padovani portait en bandoulière une bourse en peau, qu'il jugea pleine d'argent; mais elle ne contenait que des mouchoirs neufs, et tout le butin que l'assassin put faire se réduisit à 20 francs.

Dolce descendit, comme nous avons dit, à la gare de Riola, où il fut arrêté. Il prétend que la veille de l'assassinat il avait gagné à la loterie la somme qu'on a trouvé sur lui, environ 70 francs.

Il a déjà subi plusieurs condamnations pour vols.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Le repatriement des troupes du Tonkin.

L'ordre dans lequel les troupes du Tonkin doivent être rapatriées n'est pas encore irrévocablement arrêté. Il est question de faire rentrer tout d'abord en France les 11e et 12e batterie du 12e régiment d'artillerie, qu'il y a intérêt à replacer le plus promptement possible dans les conditions normales prévues par le plan de mobilisation. Puis viendraient les bataillons des 111e, 143 et 23e d'infanterie, c'est-à-dire les troupes de l'armée de terre qu'il y a avantage à ne pas rendre trop longtemps indisponibles.

La rentrée de ces premières unités aura peut-être lieu en mai. Le 11e bataillon de chasseurs à pied suivrait ensuite : en dernier lieu, enfin, les troupes d'Afrique, mais dans l'arrière-saison seulement.

Le général Boulanger estime qu'il serait impolitique et dangereux de hâter avec trop de précipitation la réduction des effectifs : il craindrait de mettre ainsi le nouveau gouverneur dans une situation périlleuse et d'entraver son œuvre d'organisation pacifique.

L'affaire du colonel Herbinger

On lit dans la *République française* :

« M. le général Boulanger n'a pas cru pouvoir rapporter l'ordre, donné par son prédécesseur, de traduire le lieutenant-colonel Herbinger devant un conseil d'enquête pour y répondre aux accusations d'intempérance habituelle formulée par un général de division contre cet officier supérieur.

» Il semble donc, d'après cet intitulé, que les faits du mois de mars ne seront pas exclus de l'enquête.

» Le conseil se réunira à Saint-Servan au commencement de février. »

Le duc de Bragance chez M. J. Grévy

Paris 22 janvier. — M. le président de la République a reçu hier à 3 heures le duc de Bragance, prince héritier de Portugal.

Le duc de Bragance a été présenté à M. le président par M. Cavos ministre plénipotentiaire de Portugal à Paris.

Les honneurs ont été rendus par le piquet d'infanterie de service au Palais de l'Elysée.

La lumière électrique

Tours, 22 janvier. — On vient de procéder à d'intéressantes expériences d'éclairage électrique à l'usine centrale de la Compagnie internationale pour ce mode d'éclairage.

M. Ernest Mazereau, imprimeur à Tours, président du conseil d'administration de la Compagnie, avait invité à cette solennité scientifique les autorités de la ville, la presse de Tours.

On remarquait la présence de Mgr Meignan, le vénérable archevêque de Tours, assisté de M. l'abbé Deschamps, vicaire-général ; M. le préfet, accompagné de son chef de cabinet, etc.

M. Mazereau a remercié l'assistance de la sympathie qu'elle avait bien voulu témoigner pour l'entreprise. M. Naze, directeur de l'usine, a donné des explications techniques sur le fonctionnement des divers appareils et machines.

M. Gaulart, l'éminent ingénieur auquel on doit l'invention des générateurs secondaires, a fait une conférence des plus intéressantes.

Mgr Meignan, sur la demande qui lui en a été faite par le président du Conseil d'administration, a béni l'usine et formé des vœux pour sa prospérité.

Les invités ont pu admirer, dans la ville, les effets merveilleux de cette lumière qui donnait aux magasins un éclat inaccoutumé.

La fabrication de la dynamite en Prusse

Berlin, 22 janvier. — Les démocrates socialistes du Reichstag déposeront sous peu un projet relatif à la suppression de la loi sur la dynamite.

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Une circulaire de M. Baïhaut

Paris, 22 janvier, — Une circulaire de M. Baïhaut aux fonctionnaires, recommande d'apporter des sentiments de fidélité dans leurs rapports avec les préfets qui sont les représentants du pouvoir central. Le ministre n'hésitera pas à prendre les mesures nécessaires contre les fonctionnaires manquant à ce devoir.

La banque impériale d'Allemagne

Berlin, 22 janvier. — L'escompte de la banque de l'empire est fixé à 3 1/2 0/0.

SANTÉ A TOUS
ADULTES ET ENFANTS
rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse Farine de Santé, dite :
REVALESCIÈRE
Du BARRY, de Londres
Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, obstrucions, dyssenterie, glaires, flatus, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse ; diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, bruits dans la tête et les oreilles, oppression, langueurs, congestion, névralgie, larynjite, névrose, dartres, éruptions, insomnies, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiques et aux enfants rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 38 ans de succès. 100,000 cures y compris celles de Mme la duchesse de Montmorency, le duc de Pluskow, Mme la marquise de Brémian, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, Sa Sainteté feu le Pape Pie IX, Sa Majesté feu l'empereur Nicolas de Russie, etc. Egalement le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance. Bien préférable au lait et aux nourrices.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil. 1/2, 16 fr. ; 6 kil., 36 fr., soit environ 20 cent. le repas. — Aussi la « *Revalescière chocolatée.* » Elle remédie à l'inappétence, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr. Envoi *franco* contre bon de poste. Aussi le *Rob des Aliments* pour Nourrissons « *Farine panifiée Du Barry* » pour Enfants de tout âge et pour Adultes faibles, en boîtes rondes de fer blanc à 80 cent. et à 1 fr. 50, à ajouter 80 cent. pour l'affranchissement d'un pot, jusqu'à 3 kilog. de cette farine, soit 8 fr. 85 pour 10 boîtes de 80 cent.

Dépôt à Roubaix, Mons-Lourgeois, et partout ailleurs les bons parfumeurs et épiciers. — Du Barry et Cie (Paris), 8 rue de Castiglione, et 17, rue du Mont-Thabor, à Paris. 1071

VÉRITABLES GRAINS de Santé du docteur FRANCK
PURGATIFS & DÉPURATIFS
Leur succès s'affirme depuis près d'un siècle contre les **Engorgements Intestins** (Constipation, Migraine, Congestions)
TRÈS CONTREFAITS et imités sous d'autres noms.
1f50 1/2 boîte (50 grains). 3f boîte (105 gr.)
Notice dans chaque Boîte.
DANS TOUTES LES PHARMACIES
11850

COMMERCE

ENCHÈRES DE LAINES DE LONDRES

Nous avons reçu hier soir la dépêche suivante :

Londres, 21 janvier, 5 h. 27 soir.

7,700 balles ont été mises en vente.

150 balles ont été retirées. Roubaix, Tourcoing et Fourmies ont acheté 1,100 balles ; Reims 300. Le reste a été acheté par l'Allemagne et l'Angleterre.

Nos correspondants particuliers nous transmettent ces avis complémentaires :

Londres, 21 janvier.

Offert 7,700 balles Australie.

2,700 balles Cap.

Retirées 150 balles.

Roubaix et Tourcoing prennent 1,100 balles, Reims 300 balles.

Choix plus varié composé surtout de laines moyennes pour fabrique.

Beaucoup de genres Port-Philippe et Adelaïde intéressent surtout l'Allemagne.

La fabrique française reste complètement inactive.

Le négoce est également calme.

L'infériorité de la tonte actuelle sur la précédente continue à s'affirmer pour les Port-Philippe comme pour les Sydney.

Les Adelaïde accusent une moins forte différence.

LE HAVRE, 21 janvier.

A la deuxième vacation, même animation, prix sans changement. Offertes, 1,713 pièces; retirées, 1,238; vendues, 475 pièces.

ANVERS, 21 janvier.

Il a été traité 153 balles La Plata suint et 18 balles Australie dito.

MARSEILLE, 20 janvier.

L'article a eu depuis quelques jours une certaine activité par suite de demandes des Etats-Unis, de l'Angleterre et plus spécialement de l'Italie, la fabrication de ce pays s'étant assuré des commandes en drapd de troupes pour un Etat de l'Orient. Vendu : 80 balles Valence, à fr. 135; 15 balles Mazagan cardée, à fr. 220 fr.

MELBOURNE, 16 janvier.

Les exportations depuis le 1er juillet de toutes les colonies australiennes pour l'Angleterre s'élèvent à 269.000 balles par steamer et 389.000 balles par voilier.

Vente publique de laines au Havre

2e séance — 21 janvier 1886

		OFFERTES		VENDUES
Buenos-Ayres	B.	1.194	B.	321
Montevideo	»	306	»	92
Russie	»	40	»	—
Chili	»	171	»	171
	B.	1.708	B.	476

Prix sans changement, soit pour Montevideo : ancienne tonte 1re courante; 3.40 net, nouvelle tonte, 1f, 3.50 0/0 net.

Ventes aux enchères, 900 balles : soldes et lots vendus après séances, environ 500 balles; total, 1,400 balles Plata.

Stock : Environ 3.000 balles Plata, 336 Chili, 2.883 Russie. AUBÉ, DUMANOIR ET DEGOY.

Nous recevons les avis suivants :

ANVERS, 21 janvier.

Nos importateurs de laines, réunis ce jour, ont décidé que l'ouverture de nos prochaines enchères aura lieu du 9 au 11 février prochain suivant les quantités qui seront déclarées le 29 courant.

E. DE HARVEN, Courtier.

A la réunion des Importateurs, tenue ce jour, il a été décidé que la prochaine vente publique de laines de La Plata s'ouvrira le 9, 10 ou 11 février suivant les quantités à exposer ; celles-ci seront déclarées le 29 janvier ; en même temps il sera décidé si la vente comprendra des laines d'Australie. J. J. MELCHERS.

COTONS

Télégrammes communiqués par M. Bulteau-Grymonpez.

LE HAVRE, 22 janvier.

Ventes : 100 balles. Marché languissant.

LIVERPOOL, 22 janvier.

Ventes : 8,000 balles. Marché soutenu.

NEW-YORK, 21 janvier.

Middling Upland, 9 5/16. Ventes 13,000 balles. Inchangés.

LE HAVRE, vendredi 22 janvier.

(Dépêche spéciale)

	21 janv. 11 h.	21 janv. 4 h.	22 janv. 11 h.		21 janv. 11 h.	21 janv. 4 h.	22 janv. 11 h.
Janv.	59 .|	59 .|	59 .|	Juill.	61 1/2	61 1/2	61 1/2
Fév.	59 1/8	59 .|	59 .|	Août.	62 .|	62 .|	62 .|
Mars	59 1/2	59 1/2	59 1/2	Sept.	62 1/2	62 1/2	62 1/2
Avril	60 .|	60 .|	60 .|	Octob	62 3/4	62 3/4	62 3/4
Mai	60 1/2	60 1/2	60 1/2	Nov.	.. .|	.. .|	.. .|
Juin	61 .|	61 .|	61 .|	Déc.	.. .|	.. .|	.. .|

Par câble de M. SIEGFRIED GRUNER, président du Cotton-Exchange.

NEW-YORK, Jeudi 21 Janvier (Clôt.)

Ventes : 12,000 balles. Marché facile.

Recettes 13,000 balles, contre 12,000 en 1885, et 15,000 en 1884.

Total de la semaine : 88,000 balles, contre 81,000 en 1884 et 82,000 en 1884.

Janvier	9 23	Mai	9 59	Septembre	9 67
Février	9 26	Juin	9 60	Octobre	9 50
Mars	9 37	Juillet	9 79	Novembre	.. ..
Avril	9 48	Août	9 88	Décembre	.. ..

LE HAVRE, 21 janvier.

La dépêche des Etats-Unis donnait les cours sans changement.

Les futurs avaient regagné de 1 à 3 points à N-York et à N-Orléans.

Le bulletin des ventes, arrêté à midi, comporte 250 b., dont 240 Amérique et 10 b. de l'Inde.

A Liverpool, ventes 8.000 balles.

A N-York, à l'ouverture, marché inchangé, calme et soutenu.

Sur place les affaires ont été suivies et les prix étaient plutôt faciles. Le très ordinaire Louisiane pouvait se vendre à fr. 62

En livrable, nous avons noté des Louisianes low middling, par voilier en mer, à fr. 62, et quelques lots sur échantillon, à divers prix.

Le terme, au début, inchangé, était, en clôture, en baisse de 1/8 sur février.

Le bulletin des ventes, arrêté à quatre heures, comporte 1.376 b. dont 404 balles Amérique, 536 b. Inde 436 b. à livrer.

BOMBAY, 21 janvier.

Recettes totales de la semaine, 33.000 balles. Expéditions de la semaine pour l'Angleterre, 2.000 b. ; dito pour le Continent, 8.000 b. ; chargeant, 23.000 b. Disponible languissant et quelque peu inactif.

SOIES

LYON, 20 janvier.

Condition des soies de Lyon : Organsins d'Europe, 60 ; dito de Chine et Japon, 12 ; trames d'Europe, 14 ; dito de Chine et Japon, 20 ; grèges d'Europe, 66 ; dito de Chine et Japon, 42.

Ballots pesés d'Europe, 5 ; dito de Chine et Japon, 155.

Poids au kil. pour organsins trames et grèges, 18.779 kil. ; dito pour ballots pesés, 8.075 kil.

TISSUS ET FILÉS

Avis intéressant pour le commerce de Roubaix. — MM. J. Olivier et Cie, 52, rue Richer, achètent des tissus et autres fantaisies. — M. Wedeles, 5, rue Bergère, a des ordres en tissus et autres articles. — M. G. Besnard, 7, rue Bergère, a un acheteur fantaisie nouveauté et divers. — M. Elie Weil et Cie, 28, rue de la Victoire, ont un acheteur de tissus et confections pour dames.

MANCHESTER, 20 janvier.

Le marché pour les fils d'exportation est passablement soutenu, mais seulement des affaires modérées ont été conclues aux cours d'hier. Les fils pour la consommation continuent inactifs et la tendance des prix est plutôt en faveur des acheteurs. Les tissus sont par continuation quelque peu recherchés pour l'Orient, par contre, les affaires pour d'autres destinations offrent peu d'importance ; les cotations ont tendance à vouloir se raffermir.

CÉRÉALES & FARINES

PARIS, vendredi 22 janvier.

(Dépêche spéciale)

FARINES. — 12 marques. — Tendance soutenue.

	21 janv	22 janv		21 janv	22 janv
Disponible.	49 50	51 50	Mars-Avril.	48 50	48 50
Février	48 ..	48 25	4 de mars	48 60	48 80

Marque Corbeil 49 ..

Circulation : 6.700

BLÉS. — Tendance calme.

Disponible	21 75	21 75	Mars-Avril.	22 25	21 80
Février	21 75	21 75	4 de mars	22 75	22 40

SEIGLES. — Tendance calme.

Disponible	14 ..	14 ..	Mars-Avril.	14 50	14 50
Février	14 10	14 25	4 de mars	14 75	14 75

Par câble de MM. SIEGFRIED GRUNER et Cie, représentés à Roubaix par M. JULES CAUËT.

NEW-YORK, jeudi 21 janvier (Clôt.)

Maïs

NEW-YORK				CHICAGO			
Jan	51 1/4	Juill	.. .|	Janv.	36 3/4	Juil.	.. .|
Fév	49 3/4	Aout	.. .|	Fév.	36 3/4	Aout	.. .|
Mars	49 1/2	Sept	.. .|	Mars	36 3/4	Sept.	.. .|
Avril	.. .|	Octob.	.. .|	Avril	.. .|	Octob.	.. .|
Mai	48 3/4	Nov	.. .|	Mai	40 1/2	Nov	.. .|
Juin	.. .|	Déc	.. .|	Juin	.. .|	Déc	.. .|

Froment

Janv.	88 1/4	Jul.	95 .|	Janv.	.. .|	Juil.	.. .|
Févr.	88 7/4	Aout	95 1/2	Fév.	79 .|	Aout.	.. .|
Mars	89 1/4	Sept.	.. .|	Mars	79 1/2	Sept.	.. .|
Avril	91 1/2	Octo.	.. .|	Avril	80 1/4	Octo.	.. .|
Mai	93 .|	Nov.	.. .|	Mai	84 3/4	Nov.	.. .|
Juin	94 1/4	Déc.	.. .|	Juin	.. .|	Déc.	.. .|

HUILES, GRAINES ET TOURTEAUX

LILLE, vendredi 22 janvier.

	HUILES l'hectolitre		CRAINES l'hectolitre		TOURT. les 100 kil.	
	Cours du jr	C. pré.				
Colza	.. ..	53 ..	16 ..	18 ..	15 ..	16 25
Huile épur.	.. ..	59 ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Œillette b.g	.. ..	.. ..	25 ..	26 ..	14 ..	.. ..
Lin du pays	.. ..	62 ..	21 ..	22 ..	20 ..	26 50
Lin étrang.	.. ..	47 52	18 ..	20 ..	22 ..	24 50
Chanvre	.. ..	.. ..	15 ..	.. ..	14 ..	.. ..
Cameline	.. ..	.. ..	14 ..	16 ..	14 ..	15 .

Huile épurée pour quinquet, 59 .. à ... fr. Fhect.

PARIS, vendredi 22 janvier.

(Dépêche spéciale)

HUILE DE COLZA. Calme.	21 janv.	22 janv.	HUILE DE LIN. Calme.	21 janv.	22 janv
Courant	56 50	55 50	Courant	51 25	51 50
Février	56 50	57 50	Février	51 25	52 ..
4 de mars	57 50	58 75	4 de mars	51 25	52 ..
4 de mai	58 75	58